

Investir au Cameroun rapporte que l'État du Cameroun a débuté le remboursement, qui s'étant sur deux mois (décembre 2021-janvier 2022), de 182 milliards de FCFA de dettes dues à Eneo.

Pour le gouvernement, avec la tenue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en janvier 2022, au Cameroun, « la question du traitement de la situation financière du secteur de l'électricité prend toute son ampleur et nécessite une solution ». D'où cet effort herculéen au moment où les caisses de l'État ne sont pas à leur meilleure forme.

En effet, les producteurs indépendants d'énergie et autres fournisseurs de combustibles avaient commencé à rationner l'énergie fournie à Eneo du fait des impayés accumulés (155 milliards à fin 2019). Cette situation menaçait le bon déroulement de la CAN, lit-on sur le magazine camerounais d'information économique.

Ce 17 décembre, Eneo devrait recevoir un paiement de 70 milliards de FCFA. Cette somme représente l'exécution de la première partie d'une convention de remboursement de 143 milliards de FCFA, signé le 15 décembre, selon des sources proches du dossier. Cet argent doit servir à s'acquitter de la compensation des actifs qui ont été cédés au transporteur public de l'électricité Sonatrel, à payer la consommation de l'État et la subvention tarifaire de l'année 2021, à avancer la subvention tarifaire de 2022 et à régler une partie des dettes des entreprises

publiques Alucam, Camwater et Camtel, souligne Investir au Cameroun.

Les 70 milliards de FCFA devraient provenir de deux émissions de bons du Trésor assimilables (BTA) de 13 et 26 semaines de maturité pour un total de 50 milliards de FCFA et d'une émission de 20 milliards de FCFA d'obligations du Trésor assimilables (OTA) remboursable sur 2 ans, ajoute encore le magazine.